



BULLETIN MUNICIPAL

Décembre 2017

Le mot du maire

L'année 2017 arrive à son terme, une année si riche et prenante.

En début d'année, *les 4 et 5 mars, Vézelize a accueilli le rallye du printemps*. Nous avons eu le plaisir d'assister à la victoire de l'enfant du pays, **Quentin GIORDANO** et ainsi, comme il le dit si bien, de ramener le rallye à tous ceux qui n'ont jamais eu l'occasion d'en voir un.

Quelques semaines plus tard, le jeudi 23 mars, **Mme Ségolène NEUVILLE**, ancienne secrétaire d'État en charge des personnes handicapées nous a rendu visite pour inaugurer la maison des solidarités, place du château en présence du Président du Conseil Départemental, **Mathieu KLEIN**, de notre député **Dominique POTIER** et du sénateur **Jean François HUSSON**.

En mai, l'annonce de *la mise en vente judiciaire du bâtiment qui abrite la crèche a obligé les élus à réagir très rapidement*.

Les mois de juin et juillet ont été consacrés à l'ouverture des plis et à l'examen des offres concernant *le marché d'assainissement*, au recrutement des architectes en charge du projet de restructuration de l'annexe de l'école maternelle et à *l'examen des candidatures aux emplois de secrétaire général et d'agent technique*.

Ce 25 août, *un incendie s'est déclaré en plein centre-ville*. Une partie de l'équipe municipale a été sur la brèche toute la soirée pour mettre en sécurité le site et le lendemain pour organiser la déviation provisoire avec l'aide de *l'équipe de la DITAM Terres de Lorraine* ainsi que de *la gendarmerie*.

L'année a également été marquée par plusieurs réunions publiques. Début juin, celle consacrée au PLU, puis, dans le cadre de *l'étude centre-bourg* ont été organisés *un atelier avec les collégiens* et fin octobre *une rencontre avec les habitants*, réunions très appréciées, de l'avis unanime des participants.

La fin de l'année nous a réservé une très bonne nouvelle : *la confirmation de la reprise du site de la CAL par Probiolor et l'installation d'une micro-brasserie sur le même site*. Nous aurons l'occasion d'y revenir plus longuement dans notre prochain bulletin.

Je voudrais remercier ici toutes celles et tous ceux qui participent au bien vivre ensemble à Vézelize: *un grand merci aux élus, aux associations et à leurs bénévoles, aux pompiers*.

Avec l'équipe municipale, je vous souhaite de belles fêtes et une bonne et heureuse année 2018, chaleureuse, pleine de projets et de réussites.

Dominique VOLLMAR



Vézélise en bref



Site WEB : Le site WEB actuel de la commune est très souvent difficilement accessible. **Un nouveau site est en cours de construction**, avec une architecture rénovée. Il devrait être opérationnel dans les prochaines semaines.



Marché mensuel : Avec l'association « **les Amis de Vézélise** », la **Communauté de Communes** et la **commune** ont engagé une réflexion pour l'organisation d'un marché mensuel de producteurs locaux sous les halles à compter du printemps prochain.



Propreté : Afin d'alléger le travail des agents communaux, un balayage de la voirie accessible au camion spécialisé des Ets LOISY est effectué 2 fois par an. Un nettoyage des regards est par ailleurs programmé en 2018.

Fleurissement 2017 : la sélection de la CCPS

Courant juillet, un jury composé de membres de la commission « **fleurissement** » de la **Communauté de Communes du Pays du Saintois**, a sillonné les rues de notre commune. Il a ainsi pu repérer les efforts de fleurissement de certains de nos concitoyens.

Après délibération, la remise des prix aux habitants sélectionnés dans chacune des communes inscrites au concours, a eu lieu le **samedi 28 octobre 2017 à Vaudignny**.

Pour Vézélise, le palmarès est :

- **M. & Mme GODEL-GRIFFEL Rémi, Rue de la goulotte**
- **M. & Mme HUIN Jean-Luc, Rue des Moutoilles d'argent**
- **M. POIVRE Francis & Mme MOINE Chantal, Rue d'Ognéville**
- **M. et Mme LOUP André, Rue du petit Barmont**
- **M. & Mme VILLEMENOT Christian, Rue de Verdun**

L'implication de chacun des lauréats dans l'embellissement de notre cadre de vie, a été récompensée par une plante et un bon d'achat à valoir dans les jardineries ou chez les horticulteurs de notre secteur.

Pour 2018, à vos plantations pour entrer dans le palmarès !



Repas des aînés : 80 convives



Invités par le Maire et les membres du CCAS, nos aînés se sont retrouvés au *Grenier des Halles* le 1er octobre dernier.

Après le mot de bienvenue de **Dominique Vollmar** et un point sur les travaux et les projets de notre commune, le repas préparé par la **Maison Carrée de Méréville**, fut fort apprécié. Dans le même temps, chacun a pu s'exercer à quelques pas de danse sur des airs interprétés par l'enfant du pays, **Jean Paul NOEL** et son orchestre. Ambiance musicale et conviviale assurée.

85 participants avaient répondu présents et se sont donnés rendez-vous le 1er dimanche d'octobre prochain.

Spectacle de Saint-Nicolas



Mercredi après-midi placé sous le signe de la rencontre avec Saint Nicolas et du théâtre.

Venus pour rencontrer saint Nicolas, les enfants ont surtout découvert **les jeunes peintres de la Troupe de théâtre de Crantenoy et Vaudeville**. Original et éducatif.

D'habitude la venue de Saint Nicolas et de son fidèle compagnon Père Fouettard génère des réactions souvent bruyantes de la part des enfants, ce mercredi avec les artistes du groupe théâtral de Crantenoy et Vaudeville, ce fut une surprise totale pour l'équipe de **Gisèle Ode**, organisatrice du spectacle de Saint-Nicolas de constater un silence quasi religieux dans le *Grenier des Halles*. Magie d'un spectacle pour enfants donné par des enfants sur le modèle du cinéma muet : des scènes sans paroles sur fond d'orgue de barbarie. Avec le petit plus culturel et artistique, le thème mettant en scène des peintres et leurs œuvres majeures. Ainsi **Paul Cézanne** et ses « **Joueurs de cartes** » qui côtoie allègrement **Vincent Van Gogh** et ses « **Tournesols** », **Claude Monet** et ses « **Nymphéas** », **Paul Gauguin** et « **Les Femmes de Tahiti** ». Des peintres qui ont même imaginé une toile retraçant la légende de Saint Nicolas qui est apparu en chair et en os pour participer à la traditionnelle distribution de friandises.

11 novembre 2017 : participation active des scolaires de Vézelize

La pluie et le vent omniprésents n'ont en rien nui au bon déroulement de **la commémoration du 99^{ème} anniversaire de l'Armistice de 1918**. Et ce, grâce à la participation **des élèves des établissements scolaires de Vézelize**. De fait, l'appel des morts pour la France dont les noms sont inscrits sur les 6 tables du monument aux morts de la place de l'Hôtel-de-Ville a été confié à **Camille, Nathan et Valentin**, élèves du collège **Robert Géant**. En fin de cérémonie, les élèves du CP au CM2 de l'école élémentaire **Marie Marvingt** ont interprété magistralement **la Marseillaise**. Des élèves encadrés par leurs enseignants et les directeurs des trois établissements scolaires : collège, écoles élémentaire et maternelle.

Les participants, scolaires, sapeurs-pompiers, gendarmes et porte-drapeaux ont été félicités et remerciés par les personnalités présentes dont **Dominique Vollmar**, maire de Vézelize qui présidait la cérémonie, **Gauthier Brunner**, conseiller départemental du canton de **Meine-au-Sainctois** et **Philippe Grange**, délégué défense de Vézelize. Un pot de l'amitié a clos cette cérémonie.



Incendie rue Léonard Bourcier

Vendredi 25 août, vers 16 h 30, un incendie s'est déclaré au **2 de la rue Léonard Bourcier** dans le grenier d'un immeuble jouxtant le pressing local. Si à leur arrivée sur place, **les sapeurs-pompiers du centre de secours de Vézelize** constataient que la famille composée de 4 enfants, locataire des lieux, était déjà évacuée, ils durent néanmoins procéder à la protection des habitations mitoyennes. Ils furent rejoints par **les centres d'Haroué, Neuves-Maisons, Vandoeuvre et Nancy-Joffre** avec leurs matériels dont 2 grandes échelles.

L'intervention a mobilisé une soixantaine de sapeurs-pompiers.

Outre les conséquences directes pour les propriétaires, locataires et les riverains comme la coupure d'électricité durant les opérations de secours, il fallait se rendre à l'évidence, le bâtiment incendié menaçant de s'écrouler devenait dangereux pour tous. D'où la décision du maire d'interdire stationnement et circulation **rue Léonard Bourcier**. Et la mise en place d'un plan provisoire de circulation, qui dura jusqu'au **vendredi 3 novembre**. Période incompressible compte tenu des démarches administratives. Afin de ne pas trop pénaliser les commerces riverains, **le maire et les adjoints** sont allés à la rencontre des commerçants pour trouver des solutions à la situation. Ils ont décidé par exemple, de créer momentanément un stationnement minute **place Lyautey**.



Une situation qui a duré 10 semaines, le temps de la réalisation des travaux de consolidation.

Le 24^e Rallye de Printemps à Vézelize

Les 4 et 5 mars, le Saintois a accueilli le 24^e rallye de printemps organisé par l'Association Sportive de l'Automobile Club Lorrain. Un parcours de 96,6 km dont 2 épreuves spéciales à parcourir 3 fois : l'épreuve dite du Saintois et celle d'Étreval. Un parcours de choix suivi par de nombreux passionnés de sports mécaniques que l'on a retrouvés sur les routes du Saintois bien fréquentées ce week-end.



Pour Vézelize, l'événement était double puisque le parc d'assistance avait élu domicile sur la place des Fêtes, route d'Houdreville et que parmi les engagés figurait un Vézélisien **Quentin Giordano**. Son dossard portait le numéro 1, c'est dire que le sociétaire du team « **Sébastien Loeb Racing** », lui qui avait déjà gagné l'épreuve deux fois, de retour sur ses terres faisait figure de favori. Un statut que **Quentin Giordano** a su honorer puisqu'il a terminé à la première place. Résultat concrétisé par la remise de la coupe du vainqueur par le maire de Vézelize **Dominique Vollmar**, à l'enfant de Vézelize qui a retrouvé bon nombre de Vézélisiens sur la place des Fêtes où l'on pouvait rencontrer le champion sur son stand.

Réhabilitation du centre-bourg : La parole est aux habitants



Vézelize, chef-lieu du canton de Meine au Saintois est engagé dans une démarche de réhabilitation de son centre. S'il est évident qu'une **action doit être menée pour revitaliser le centre-bourg**, encore faut-il que les habitants usagers des lieux puissent donner leur avis et proposer des solutions.

Et quelle meilleure idée que de partir à la rencontre des Vézélisiennes et Vézélisiens ? C'est la mission qui a été confiée aux élèves du collège **Robert Géant de Vézelize** fréquentant l'atelier « **Les petits architectes** » animé par **Elise Franck**, professeur d'arts plastiques. Au hasard des rencontres, les constats sont unanimes sur le manque de couleur des bâtiments, de places de parking et la désertification des commerces au centre de Vézelize. Quelques idées sont retenues parmi lesquelles la **création d'espaces verts**, de **jeux pour enfants** ou encore la **promotion de la richesse patrimoniale** « qui n'est pas assez mise en valeur ».

Les résultats de l'enquête des collégiens ont été confirmés, voire amplifiés par la réunion publique qui a suivi et à laquelle ont participé de nombreux habitants, signe que **l'avenir de leur commune est une réelle préoccupation des Vézélisiens**. Les idées nouvelles : **redonner des couleurs à la ville**, **créer une signalétique adéquate des services**, et même **mettre en place un marché du terroir**. Cette dernière action est déjà inscrite dans les projets de la **Codécom du Pays du Saintois** soutenant la démarche entreprise avec le conseil régional du Grand Est, le Pays Terres de Lorraine, le conseil départemental 54, l'Agence de Développement du Sud Nancéien, la CCI et l'EPFL, l'Établissement Public Foncier de Lorraine.

Une démarche pilotée par l'équipe de **Vincent Dos Santos** du bureau d'études de Dijon, Urbicand spécialisé dans l'urbanisme.

« **Nous proposerons une synthèse de ce qui pourrait être réalisé et dans quelle temporalité** » devait déclarer le maire **Dominique Vollmar**, lors de la conclusion de la réunion publique.

Nouvelles recrues à la municipalité

Jean-Paul Schmitz, nouvel employé municipal

Avec le départ en retraite de **Mohammed ZAHOUANE**, l'équipe des services techniques de la ville de Vézélise ne comptait plus que deux employés.

Depuis le 1er décembre, **Jean-Paul SCHMITZ**, 47 ans, a rejoint les deux agents. Une embauche bienvenue, d'autant plus que demeurant à Vézélise il connaît bien la commune pour avoir été *adjoint au maire en charge des travaux*. Titulaire du permis Poids Lourds, il est connu pour ses compétences manuelles techniques.

« **Une très bonne recrue** » confie **Dominique VOLLMAR** le *maire de Vézélise*. Parmi les missions qui lui sont confiées : l'encadrement de l'équipe technique et en cette période hivernale effectuer, si besoin est, le déneigement des rues de Vézélise, assuré jusqu'à maintenant par la **Communauté de Communes** qui en conserve néanmoins la compétence. Une mission confiée à la **commune de Vézélise** qui sera effective dès que les matériels mis à disposition par la **Communauté de Communes du Pays du Saintois** seront fonctionnels. Nous souhaitons pleine réussite à **Jean-Paul SCHMITZ** qui, par ailleurs, est un adhérent très actif de l'Espace de Mémoire Lorraine 1939-1945.



Émilie Chateau, nouvelle secrétaire de mairie

Le 1er avril 2018, **Monique LEMASSON**, *secrétaire de mairie*, fera valoir ses droits à la retraite. Aussi fallait-il songer à son remplacement pour que son départ se passe dans les meilleures conditions. C'est ainsi qu'**Émilie CHATEAU**, 28 ans, domiciliée à Heillecourt, a été recrutée après sélection et entretien parmi 36 candidats.

Titulaire d'un BEP, métiers du secrétariat et d'un Certificat d'aptitude obtenu à la CCI de Meurthe-et-Moselle, *elle occupe le poste de secrétaire générale*. Dès à présent, elle prend connaissance des dossiers liés à la vie de Vézélise, aujourd'hui chef-lieu du canton de Meurthe-et-Moselle et épaulera les élus municipaux dans l'étude et la mise en place des projets en cours. L'un d'eux retient l'attention de tous : l'assainissement, à commencer par l'installation prochaine de la station d'épuration.

Nous souhaitons à **Émilie CHATEAU**, *bienvenue en Pays Saintois et pleine réussite dans ses nouvelles missions*.

Ouverture d'une MSAP (Maison de Services Au Public)

Cette **MSAP**, portée par le **Relais Familles du Saintois de l'Association Familles Rurales Ceintrey-Voinémont**, est située au **3 rue de la Libération à Vézélise**.

Elle est un lieu d'accueil, d'écoute, de proximité, gratuit et ouvert à tous les habitants.

Durant les heures d'ouverture, un accueillant pourra vous accompagner dans différentes démarches, notamment administratives (par exemple : CPAM, Pôle emploi, CAF...).

Dans le respect de la confidentialité, vous aurez également accès à un poste informatique avec internet (seul ou accompagné), ainsi qu'à un espace documentation rassemblant différentes informations : emploi, mobilité, santé...

HORAIRES D'OUVERTURE :

Lundi : 13h30 - 19h00

Mardi : 9h00 - 12h00 // 13h00 - 18h30

Jeudi : 15h00 - 19h00

Vendredi : 9h00 - 12h00 // 14h00 - 17h00

Acquisition de la crèche

Par courrier du 15 mars, la mairie est informée par le tribunal de Grande Instance de Nancy de **la mise en vente judiciaire de l'immeuble situé 9 rue Foch, bâtiment qui abrite la crèche et la halte-garderie** et qui appartient à l'**Association Relais**, en liquidation judiciaire. La vente est fixée au 8 juin à la barre du Tribunal.

Depuis le 27 mars 2017, la commune ne dispose plus du droit de préemption urbain et ne peut donc pas attendre le résultat de la vente.

Afin de préserver l'existence de la crèche et d'une garderie périscolaire sur le secteur, service indispensable pour les habitants du centre bourg et des environs, le Conseil a décidé de se porter acquéreur et donc de participer à l'adjudication. Les enchères se faisant uniquement par voie d'avocat, la représentation a été confiée à **Me Nicoletta BERNARD**, avocate au barreau de Nancy. Un montant d'enchère maximum lui a été signifié.

Enfin le bâtiment a été adjudiqué à la commune pour la somme de 151 000 €. **France Domaine**, dont l'avis avait été sollicité, avait estimé le bien à 219 000 €.

L'acquisition a été financée par un emprunt de 160 000 € qui couvre le prix principal et les frais d'achat. Cet emprunt a été contracté auprès du crédit agricole, pour une durée de 12 ans avec un taux d'intérêt annuel de 1,28%. En raison de retard du Tribunal dans la transcription des actes, le paiement est intervenu début octobre. Depuis cette date, **la commune est propriétaire du bâtiment et en assure la gestion.**



Améliorons le bien vivre ensemble !



Vézelize, par sa configuration, est **réputée pour sa difficulté à circuler en voiture ou en camion**. Afin de pallier ce problème et de respecter l'ensemble des usagers, il est du devoir de chacun de **ne pas se stationner hors des places autorisées**, de dégager suffisamment les virages et intersections pour **faciliter le passage des bus et des poids lourds**. Des parkings existent à la Poste, au Grand Canton, des places de stationnement sont disponibles à quelques pas du centre-ville, merci de les utiliser.

Vézelize, comme toutes les communes du Saintois, a transféré la compétence « **Ordures ménagères** » à **la Communauté de Communes du Pays du Saintois**. Depuis le premier juillet 2017, la redevance incitative a été mise en place afin de valoriser au mieux les déchets et de limiter, voire baisser notre redevance ordures ménagères. Il est donc **important que chacun d'entre nous respecte les règles imposées**, à savoir **ne sortir sur le trottoir que les containers ou les sacs orange homologués qu'à partir de 18h la veille du ramassage**. Sortir ces ordures ménagères préalablement est **considéré comme un dépôt d'immondices** et donc **verbalisable à hauteur de 750€**.

Il n'est pas inutile de rappeler une nouvelle fois que plus une personne trie ses déchets, plus les volumes rejetés sont moindres et les levées peuvent être davantage espacées, d'où un moindre coût. Quatre points d'apports volontaires sont mis à disposition sur la commune afin d'y déposer plastiques, papiers, verres, canettes métalliques...

Trions davantage et nous serons tous gagnants !



Dernier rappel concernant toujours le savoir vivre ou plutôt le vivre mieux. Nous rappelons que **les propriétaires de chiens ou chats sont priés de ramasser les déjections de leurs animaux** de compagnie laissées sur la voie publique. Des canisacs sont mis à la disposition des habitants à la Mairie. Comme il est agréable de **se promener sans être obligé de regarder le trottoir en permanence !**

Le centre-bourg à l'étude



Après mise en concurrence, **le marché d'étude centre bourg** a été attribué au groupement **URBICAND-COSINUS**. L'équipe est composée entre autres **d'un architecte urbaniste, d'un ingénieur en bâtiment et d'un ingénieur VRD spécialisé dans le conseil aux collectivités en matière d'urbanisme.**

L'objectif de l'étude, tel qu'il est défini dans le cahier des charges, est de **permettre à Vézelize de retrouver son statut de centre bourg rural attractif et vivant, définir l'identité territoriale du centre bourg, développer une stratégie permettant de donner de l'attractivité et définir une feuille de route d'intervention pour les 15 prochaines années.**

L'étude se déroule en 3 phases qui peuvent se résumer ainsi : **Révéler, Imaginer, Projeter.**

Nous sommes actuellement à la fin de la 1ère phase, celle du diagnostic du centre bourg.

Durant cette phase, des relevés sur le terrain ont été effectués pour **dresser le portrait du bourg, analyser ses forces et ses faiblesses, dégager une vision du bâti et du parc de logement.**

Ces relevés ont été suivis par des entretiens avec les acteurs locaux, propriétaires bailleurs, associations, élus, commerçants pour s'imprégner du contexte et des ambitions et surtout comprendre le fonctionnement du centre bourg. Enfin, **2 ateliers de rencontre avec les collégiens et avec les habitants ont eu lieu.**

Un comité de pilotage, qui avait pour objet la restitution des éléments du diagnostic, s'est tenu le 11 décembre dernier.

Assainissement, nous y sommes !

Que d'années écoulées, d'énergie dépensée, de temps passé, que de réunions de travail entre les différents partenaires et les élus mais **nous y sommes arrivés !**

La commission d'appel d'offre, réunie début juillet, a choisi les entreprises qui vont intervenir dès février ou mars 2018 pour les premiers « coups de pioches » consacrés à la première phase de ces travaux d'assainissement.

L'entreprise SOGEA, spécialiste en électromécanique, a été choisie pour installer les pompes de refoulement au niveau de la place des fêtes.

L'entreprise BONINI, quant à elle, a été retenue pour effectuer dans un premier temps *la construction de la station d'épuration* elle-même ainsi que *la pose des canalisations de transfert au niveau de la sortie nord de Vézélise* (collecte des eaux usées des lotissements du Haut de Saussy, des Sapins et des Moutoilles d'Argent).

La construction de la station ainsi que la réalisation de ces transferts devraient être terminées pour fin 2018. Ceci représente une enveloppe globale de 1,4 million d'euros HT, subventionnée à hauteur de 40% environ par **l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse**. Au vu des taux d'emprunt relativement bas actuellement, le restant du financement sera, quant à lui, assuré par un emprunt. A noter que le projet relatif aux travaux sur la partie « **Uvry** » dont notamment l'aménagement des berges devrait être **validé courant 2018** par **l'Agence de l'Eau**. Ces travaux pourraient alors intervenir le plus rapidement possible suivant les conditions météorologiques.

Vézélise **va enfin pouvoir perdre son titre** au sens propre de « **Pot de chambre de la Lorraine** » ! Il est important de noter que d'importants travaux de voiries seront non seulement indispensables mais réalisés, et ce, au fur et à mesure que l'assainissement aura été terminé dans chaque rue du secteur.

L'agenda des associations

Grenier des Halles

- **Assemblée générale** : vendredi 19 janvier
- **Exposition « RECYCL'ART »** : samedi 7 et dimanche 8 avril
- **Voyage** : jeudi 7 juin
- **Exposition de peinture « HAL'ART »** : du samedi 15 au dimanche 23 septembre
- **Marché de Noël** : dimanche 2 décembre

Événements en préparation : conférences, théâtre, jazz.

Renseignements et contact : www.assodugrenierdeshalles.fr

Les Amis de Vezelise

- **Concours de Tarot** : le samedi 17 février au Grenier des Halles
- **Chasse aux œufs de Pâques** : le dimanche 1^{er} avril au parking du grand canton
- **Course pédestre « le Circuit du Saintois »** : le dimanche 22 avril au Stade Claude Creusot
- **Fête de la musique** : le dimanche 24 juin sous les Halles
- **Concours de pétanque** : le dimanche 8 juillet aux terrains multi-sport du Haut de Barmont

Renseignements et contact sur le site internet de l'association : www.lesamisdevezelise.fr

Ainsi que sur la page Facebook : **Les Amis De Vézélise**

Espace de Mémoire Lorraine 1939-1945

(Réouverture le samedi 28 avril 2018)

L'Espace de Mémoire Lorraine 1939-1945 rouvrira ses portes le samedi 28 avril 2018.

L'Espace de Mémoire, implanté **10bis, avenue Jacques Leclerc, à proximité de la gare SNCF**, présente une **exposition permanente consacrée à la Seconde Guerre Mondiale en Lorraine.**

En 2018, l'association proposera une exposition renouvelée, et **mettra à disposition du public une toute nouvelle bibliothèque constituée de plus de 1000 ouvrages consacrés aux deux guerres mondiales.**

Ouverture du 28 avril au 6 octobre, tous les samedis après-midi de 14h00 à 18h00, le second dimanche de chaque mois (13 mai, 10 juin, 8 juillet, 12 août, 9 septembre), ainsi que le 8 mai et le 14 juillet également de 14h00 à 18h00.

Entrée libre.

Toutes les activités de l'association sont à retrouver sur son site internet : **espacedememoire.fr**

Contact :

téléphone : **06.88.15.89.97** & mail : **espacedememoire@wanadoo.fr**

M.J.C

La MJC de Vézelize propose des activités sportives et culturelles.

Notamment :

- **Gym pour adultes & enfants**
- **Pilates**
- **Danse fitness**
- **Marche Nordique**
- **Circuit training**
- **Badminton**

Ainsi que :

- **Cours de tricot**
- **Initiation oenologie**
- **Cours d'anglais**
- **Musique pour enfants**

Pour tout renseignement vous pouvez contacter la **MJC de Vézelize** située au **21 rue Foch** par mail : **mjc.vezelise@free.fr** ainsi que sur la page Facebook : **[MJC de Vézelize](#)**

Restructuration des appartements

En décembre dernier, **le Conseil Municipal** avait décidé d'abandonner les travaux de rénovation des appartements situés au-dessus de l'école maternelle, estimant que la subvention obtenue, à savoir 95 416 € ne permettait pas l'équilibre financier du projet.

A la réception de la délibération, le **Secrétaire Général de la Préfecture** a fait procéder à un réexamen du dossier et a proposé une subvention complémentaire de 105 000 € au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux, remettant ainsi le projet sur les rails.

Durant l'été, avec le concours de **M. BECKER, architecte du CAUE**, nous avons engagé la procédure de recrutement d'un bureau d'architectes. Après l'audition des 3 candidats sur les 14 offres qui nous sont parvenues, notre choix s'est porté sur l'équipe de **l'agence « Du ciment sous les plaines »**, accompagnée du **bureau d'études « Technique et Architecture »**.

Actuellement, nous en sommes au stade de l'avant-projet détaillé. Le principe de **la transformation de l'existant en 2 appartements T3 et d'un T4 sur 2 niveaux** a été retenu. Le bâtiment respectera les normes BBC. Le remplacement de la chaudière actuelle par une chaudière bois est prévu. Par ailleurs, étant en site occupé et afin de ne pas perturber les enfants, les travaux se feront essentiellement pendant les vacances. **La livraison est prévue pour la fin 2018.**

Participant d'une démarche de **dynamisation du centre bourg**, ces travaux vont **nous permettre d'entretenir notre patrimoine, mettre en valeur un bâtiment de qualité**, proposer une nouvelle offre locative de logements agréables, modernes et attractifs, avec une faible consommation énergétique. Les loyers seront raisonnables et procureront des recettes complémentaires à la commune. A terme, il est prévu d'emménager les locaux de la mairie au rez de chaussée lorsque l'école maternelle aura quitté les lieux.



Le patrimoine s'entretient

Chaque année la municipalité programme des **travaux d'entretien du patrimoine de Vézelize**. Début juillet, c'est **la tourelle de la toiture de la mairie** qui a subi une cure de jouvence avec l'intervention de l'entreprise **Coanus de Thaon-les-Vosges**. Des travaux qui ont nécessité l'installation d'un échafaudage vertical imposant avant la dépose des tuiles de la couverture et le remplacement des chevrons en mauvais état. Puis ce fut la pose des nouvelles tuiles plates écaillés en terre cuite, le changement des corniches moulurées en bois ainsi que le remplacement de la zinguerie. Coût HT : 25.399 € dont 6.881 € rien que pour les échafaudages.



Parallèlement, la même entreprise est intervenue sur **les toitures des Halles** avec notamment le nettoyage des tuiles « canal » consistant en un grattage et l'enlèvement des mousses pour un coût HT de 14.531 €.

Des travaux éligibles à l'aide du **Conseil Régional** dans le cadre du plan régional de soutien à l'investissement des communes de moins de 2.500 habitants, la subvention se montant à 7.986 €.

Ils sont nés, ils se sont mariés

Bienvenue à

BARILLI LAFOSSE Eliott	29 janvier 2017
YVON Anaël	14 février 2017
VANDENHENDE Myla	04 mars 2017
ACQUADRO Valentine	15 mars 2017
FLEURENCE Ava	20 avril 2017
BONTEMPS Kenzo	10 mai 2017
HORES Martin	24 mai 2017
BOUCLY Léon	26 mai 2017
RICHARD Ambre	30 mai 2017
STOTE Rafael	12 juin 2017
THIRION Natalya	14 juin 2017
BENLAHARCHE Noé	30 juin 2017
D'AMILO Mila	12 septembre 2017
D'HOTEL NOEL Tom	13 septembre 2017

Félicitations à

BRASSEUR Fanny et DUBUT Mylène	22 juillet 2017
RAYET Dylan et TEIXEIRA Bruna	05 août 2017
PANFILOV Michel et HINAJE Melika	09 septembre 2017
D'AMILO Kevin et LEBASCH Sarah	16 décembre 2017

Tirage : 800 ex.

Directeur de la publication :
Dominique Vollmar.

Comité de rédaction :
Aline et Philippe Bachmann,
Josette et Christian Villeminot, Gisèle
Ode, Bernard Roblot, Chantal Moine
et William Turkel.

Mise en page : Florian Beaux

Votre mairie : Rue Léonard Bourcier - 54330 VÉZELISE

Tél. : 03 83 26 90 14 Fax : 03 83 26 22 44

Mail : mairie@vezelise.com

Site internet : www.vezelise.com

Ouverture : le Mardi et le Vendredi de 10h à 12h et de 15h30 à 17h30.
Ainsi que le Jeudi de 10h à 12h.